



Encore une année qui se termine, une année bien remplie, riche en décisions et en travaux pour notre commune qui avance. Ce fût aussi, sur le plan national, une année importante puisque nous avons été conviés aux urnes pour élire notre Président et nos Députés. Ces années-là sont intenses car elles sont souvent vécues avec passion et toujours pleines d'espoirs.

Espoir de changement pour ceux qui souffrent et qui espèrent mieux.

Qu'en sera-t-il ? Le changement tant attendu sera-t-il à la hauteur des espérances ? Tant de choses vont mal dans ce monde en crise. Il faut pourtant tourner cette page 2012 en souhaitant que le 13 de 2013 soit un nombre porte-bonheur comme il se dit.

Ce sera en tous cas la dernière année de notre mandat puisqu'au printemps 2014 nous revoterons pour les municipales.

En attendant, 2013 sera l'année des grands travaux, aménagement de la rue de la Gare et assainissement.

De grands travaux utiles et nécessaires au village qui perturberont notre quotidien et qui demanderont de notre part à tous, la plus grande patience et toute notre indulgence.

La cérémonie des vœux du Maire aura lieu le 12 janvier 2013 à 11h00, vous êtes cordialement invités.

Au nom du Conseil Municipal, je vous souhaite à toutes et à tous de passer de bonnes fêtes de fin d'années et que 2013 vous apporte santé et bonheur pour vos familles.

Jean-Claude HUNOLD - Maire

Conseil municipal du 25 octobre 2012 :

- Validation de l'avis défavorable du Plan de Prévention de l'Atmosphère.
- Mise en place de la redevance d'occupation du domaine public due par les opérateurs de télécommunications avec effet rétroactif à l'année 2007. Somme attendue avec le rappel : 1 866 €.
- Achat d'une deuxième unité de 6 emplacements de columbarium et, pour être conforme aux obligations, pose d'un ossuaire et d'un dépositoire. Le coût de ces opérations est de 12 535 € payables sur deux budgets.
- Echange de terrain à l'angle du n° 6 rue du Rhône suite à l'aménagement d'un trottoir. Un reliquat de 9m² sera cédé aux propriétaires au prix de 500 € l'are.
- Changement de photocopieur de la mairie arrivé en fin de vie.
- Affouages : les parcelles 18 et 19 ont été attribuées. Le prix du stère a été fixé à 6.50 €.

Aménagement sécuritaire de la rue de la gare :

La première tranche de travaux vient de commencer. Compte tenu de l'avancement de la saison, seuls les travaux de busage des fossés seront réalisés avant l'hiver.

Au retour des beaux jours, les travaux d'aménagements proprement dits commenceront, poses de bordures, réalisation de trottoirs.

Assainissement rue de la Libération, de Bellevue et perpendiculaires :

La Communauté de Communes a lancé les travaux après avoir réunis les riverains concernés. Les personnes qui n'ont pas pu être présentes à ces réunions peuvent se procurer l'essentiel de l'information en Mairie ou directement à la C.C.H.S. (service assainissement).

Nouvel arrêté préfectoral interdisant le brulage :

Dans le dernier flash info, nous vous informions que le Plan de Prévention de l'Atmosphère qui incluait cet arrêté inter-préfectoral avait été soumis aux communes pour avis.

Notre commune, comme beaucoup d'autres, avait, lors du Conseil Municipal du 25 octobre dernier, émis un avis défavorable.

Qu'à cela ne tienne, le P.P.A. est mis à l'enquête publique tel que du 3 janvier au 6 février 2013.

Le seul moyen d'agir est de faire consigner vos remarques auprès du commissaire enquêteur chargé de la permanence tenue à Giromagny le vendredi 1er février 2013 de 14h00 à 17h00.

L'avis d'enquête est affiché au panneau municipal depuis le 18 décembre et y restera jusqu'au 6 février 2013. Soyez nombreux à consulter ce P.P.A. et à vous exprimer sur son contenu.

Les commerces de proximité :

- Distri-pain : un an déjà que vous pouvez bénéficier de ce distributeur de pain et viennoiserie toujours approvisionné (à quelques rares exceptions) par la boulangerie-pâtisserie « le Pain d'Antan » d'Evette-Salbert.
- Soph'Epicerie : depuis le 27 août dernier chaque mardi de 8h00 à 10h00 et vendredi de 16h00 à 18h00. Soph'Epicerie à votre porte : à partir de janvier, l'épicerie ambulante s'installera pour 15 à 20 mn à différents endroits de la commune aux mêmes créneaux horaires et les mêmes jours... tendez l'oreille au klaxon !
- Tous les vendredis soirs à partir de 18h00, pizzas, kebab, Bolognaise etc...devant la salle communale.
- Minis-marchés : tous les premiers dimanches du mois (sauf en hiver) vers le distri-pain, ils font l'effort de venir dans notre village, ne les oubliez pas.

Spectacle :

Dans le cadre d'un projet porté par la mission locale d'insertion, « Les Singuliers », association locale d'envergure nationale, propose un spectacle : « l'homme qui avait mis le chemin sous ses pieds », conte né de plusieurs voyages effectués par le conteur Kamel GUENNOUM, autour de la mer méditerranée.

Le merveilleux, l'héroïque, l'amoureux puis le fantastique, l'érotique ou l'exécration, le monstrueux et le pathétique se succèdent au fil des rencontres d'Olivier avec le monde et ses habitants.

Spectacle pour tous dès 7 ans, d'une durée de 1h10, le prix du spectacle est pris en charge par la Communauté de Commune, partenaire de l'opération. La commune prête la salle gracieusement.



Retrouvez ce flash-info sur www.lachapelle-sous-chaux.com rubrique "flash info" ou sur votre smartphone ou tablette en utilisant le QR Code.